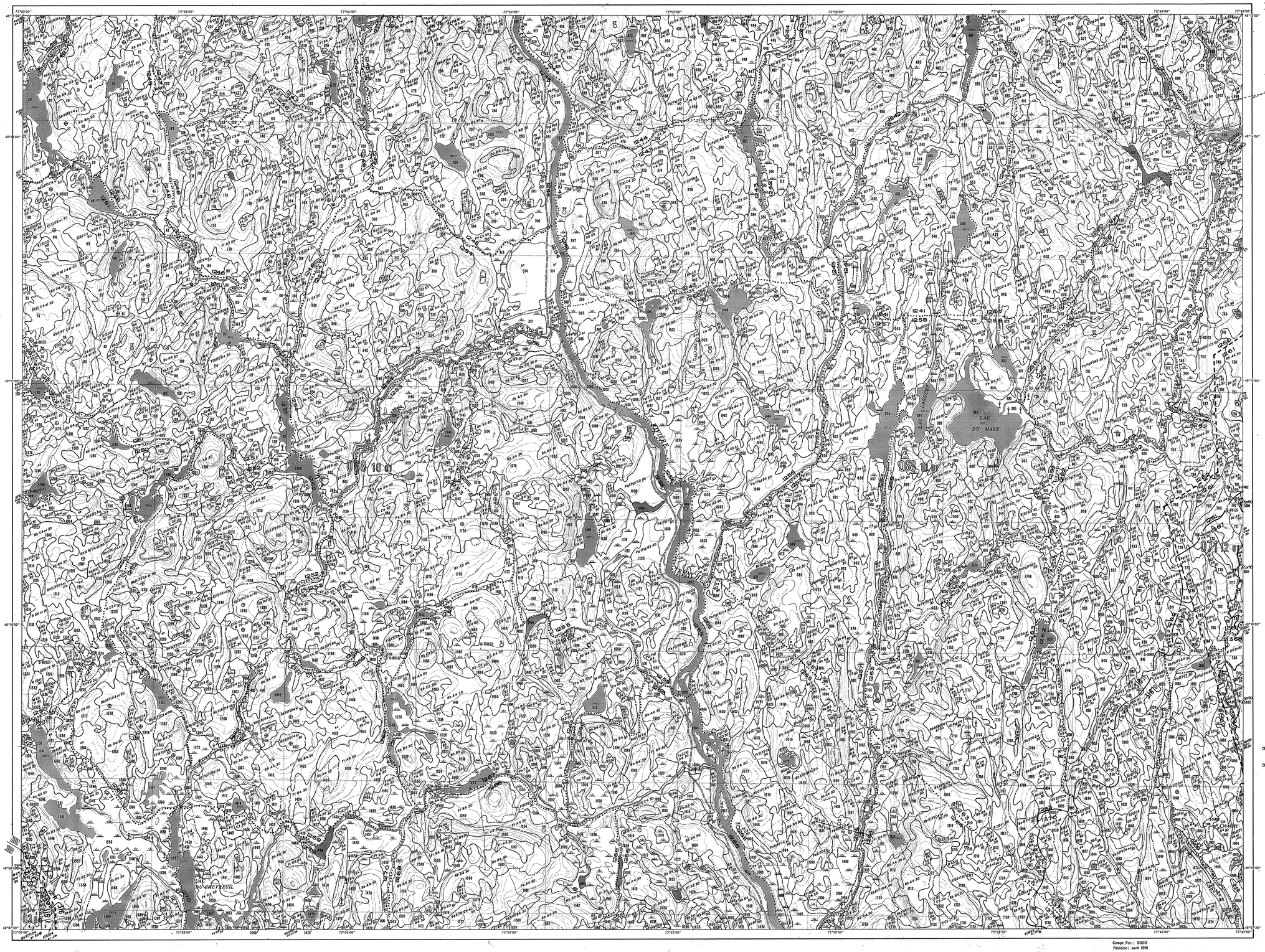

Compt. For.: 5003
Révision: avril 1991

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue de castor
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux		R
— —	sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— —	épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— —	pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— —	pin rouge	R (PR)
— —	pin gris	R (PG)
— —	mélèze	R (M)
— —	pruche	R (P)
— —	cèdre (plantation)	R P
Pessière		E
— —	(épinette noire et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)	E
— —	thuya (cèdre)	E (C)
— —	épinette noire	E (EE)
— —	pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— —	pin rouge	E (PR)
— —	pin gris	E (PG)
— —	épinette et/ou épinette	E (E)
— —	(plantation d'épinette blanche)	E (P E)
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)
— —	(plantation d'épinette noire)	E (P E)
— —	(plantation d'épinette rouge)	E (P E)
Sapinière		S
— —	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)	S (E)
— —	thuya (cèdre)	S (C)
— —	épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)
— —	pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— —	pin rouge	S (PR)
— —	pin gris	S (PG)
— —	mélèze	S (M)
— —	pruche	S (P)
— —	(plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pinède à pin blanc		P B
— —	avec pin rouge (occupent plus de 75% de la partie résineuse)	P B (PR)
— —	avec thuya (cèdre)	P B (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	P B (EE)
— —	avec pin gris	P B (PG)
— —	avec mélèze	P B (M)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	P B (S)
— —	(plantation)	P B (P)
Pinède à pin rouge		P R
— —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)	P R (PR)
— —	avec thuya (cèdre)	P R (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	P R (EE)
— —	avec pin gris	P R (PG)
— —	avec pruche	P R (P)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	P R (S)
— —	(plantation)	P R (P)
Pinède à pin gris		P G
— —	(le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)	P G (PG)
— —	avec thuya (cèdre)	P G (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	P G (EE)
— —	avec pin blanc	P G (PB)
— —	avec pin rouge	P G (PR)
— —	avec épinette et/ou épinette blanche	P G (E)
— —	Plantation de pin sylvestre	P G P
Cédrière		C
— —	(le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)	C (C)
— —	1 épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)
— —	2 épinettes	C (E)
— —	3 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— —	4 pin rouge	C (PR)
— —	5 pin gris	C (PG)
— —	6 pruche	C (P)
— —	7 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— —	8 peuplier	C (F)
Pruchière		Pr
— —	(la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pr (Pr)
— —	1 thuya (cèdre)	Pr (C)
— —	2 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— —	3 mélèze	Pr (M)
— —	4 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— —	5 pin rouge	Pr (PR)
— —	6 pin gris	Pr (PG)
— —	7 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— —	8 peuplier	Pr (F)
Mélèzin		Mé
— —	(le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Mé (M)
— —	1 thuya (cèdre)	Mé (C)
— —	2 épinette noire et/ou épinette rouge	Mé (EE)
— —	3 pin blanc et/ou pin rouge	Mé (PB)
— —	4 pin rouge	Mé (PR)
— —	5 pin gris	Mé (PG)
— —	6 sapin et/ou épinette blanche	Mé (S)
— —	(plantation de mélèze européen)	Mé (M E)
— —	(plantation de mélèze japonais)	Mé (M J)
— —	(plantation de mélèze laricin)	Mé (M L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendre	Tenace
		Mélange	Mélange
Feuillu résineux		F R	F T (R)
— —	avec pin blanc	F R (PB)	F T (R) (B)
— —	avec pin rouge	F R (PR)	F T (R) (R)
— —	avec pin gris	F R (PG)	F T (R) (G)
— —	avec mélèze	F R (M)	F T (R) (M)
— —	avec sapin	F R (S)	F T (R) (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge		Bb (E)	Bb (E)
— —	avec épinette blanche	Bb (S)	Bb (S)
— —	avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E) (R)
— —	avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— —	avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
— —	avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux		Bj (R)	Bj (R)
Feuillu résineux avec épinette noire ou rouge		F R (E)	F R (E)
— —	avec pin gris	F R (PG)	F R (PG)
— —	avec pin blanc	F R (PB)	F R (PB)
— —	avec pin rouge	F R (PR)	F R (PR)
Peuplerais	avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— —	avec pin gris	Pe PG	Pe PG (R)
— —	avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (R)
— —	avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (R)
— —	avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— —	avec mélèze	Pe M	Pe M (R)
Peuplier à bouleau jaune		F Bj	F Bj (R)
Feuillus résineux		F R	F R (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M R	M R (F)
— —	sur station humide	M R	M R (F) (M R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— —	(essences intolérantes	F I
— —	d'essences tolérantes	F T
— —	sur station humide	F H
— —	peuplier)	F P
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris		Bb
— —	à bouleau jaune	Bb (Bj)
Peuplerais		Pe
Frênaie rouge		Fr
Érablière		E
— —	à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E (Bb)
— —	à bouleau jaune	E (Bj)
— —	à peuplier	E (F)
— —	à feuillus d'essences intolérantes	E (F I)
— —	à feuillus d'essences tolérantes	E (F T)
Plantation d'érable à sucre		E P S
— —	de chêne rouge	E P Ch R
— —	de peuplier	E P (F)
— —	de peuplier hybride	E P (F H)
— —	de frêne d'Amérique	E P Fr Aa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	ss
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par coupe-claire légère	cc
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mesurée

⊖ 1-50 %	⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Pionnier	p
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE				FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES		TIGES DE:		CLASSES	
10 (ans)	=	0-30 ans		70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	=	31-60	=	30-50 =	50-70 =
50	=	61-80	=	50-70 =	70-90 =
70	=	81-100	=	90-50 =	50-90 =
90	=	101-120	=	100-50 =	50-100 =
120	=	121 et plus		120-70 =	70-120 =

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges ayant 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges ayant plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (3m)	2 (7m)	3	4 (12m)	5	6 (20m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e
Superficie accordée de pente:	0 %	0

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BLAIS, MC NEIL & ASS. (U.G. 22)
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: FORTIN, WALSH & ASS. (U.G. 42)
SIGNATURE: [illegible]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1BCD C3 cp 50 m C
— défoliation
— classes de pente
— classe d'âge
— origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C3 c60 D1
— classes de pente
— classes d'âge
— origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 22
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 8*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 068* 10* 01
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 316 10*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1282*
Région écologique: 8&2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière
Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987-88
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/01/86
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-6 (S.E., S.O.)	32-A-7 (S.E., S.O.)	32-A-8 (S.E., S.O.)
32-A-3 (N.E., S.E.)	32-A-2 (N.O., S.O.)	32-A-1 (N.E., S.E.)
31-P-14 (N.E., N.O.)	31-P-15 (N.E., N.O.)	31-P-16 (N.E., N.O.)

32 A/2 N.O. 2